



ENQUETE « BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE DES ENTREPRISES (BMO)* » : HAUSSE DE 18,7% DU NOMBRE DE PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2018

Après une hausse de 8,2% en 2017, l'enquête sur les « Besoins en Main-d'Oeuvre des entreprises » pour l'année 2018 fait état d'une hausse inédite de 18,7% du nombre de projets de recrutement (+370 000 projets par rapport à 2017) dans les 405 bassins d'emploi français (Métropole et DOM) et les 24 secteurs d'activité économique recensés.

Près de 2,35 millions de projets de recrutement sont ainsi anticipés pour l'année 2018.

UNE HAUSSE INEDITE DU NOMBRE DE PROJETS DE RECRUTEMENT

Sur les 2,35 millions de projets de recrutement, 64% concernent des emplois durables¹. Cette forte progression des projets de recrutement est portée par les projets non saisonniers (+27,8% par rapport à 2017). L'enquête livre un autre enseignement clé : une forte hausse des projets de recrutement est relevée dans les plus grands établissements (+26% dans les établissements de plus de 200 salariés). Les petites entreprises (moins de 10 salariés) représentent, par ailleurs, 44% des projets de recrutement.

UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES INTENTIONS D'EMBAUCHE DANS LA CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE

Les services aux particuliers rassemblent 38% des intentions d'embauches et les services aux entreprises en concentrent un quart. Ces deux secteurs représentent à eux seuls près des deux tiers des intentions d'embauches et enregistrent à nouveau une hausse de leurs projets de recrutement (respectivement +12,7% et +22,5% entre 2017 et 2018).

Le nombre d'intentions d'embauches dans la construction (6% des projets de recrutement) progresse très sensiblement en 2018 (+37%), confirmant ainsi la tendance observée en 2017 (+22,5%).

Les besoins en main-d'œuvre dans l'industrie (8,6% des projets) s'inscrivent aussi dans une véritable dynamique, avec une hausse de 27,4% en 2018 après une progression de 8,7% l'année précédente.

D'un point de vue géographique, les projets de recrutement pour 2018 se concentrent avant tout dans les grandes métropoles, l'arc atlantique et le Sud-Est.

Concernant les profils les plus demandés, on relève plusieurs métiers de service aux particuliers comme les aides à domicile et les aides-soignants. Les services aux entreprises offrent également de nombreuses opportunités, notamment pour les cadres : ingénieurs, cadres en études & R&D informatique, responsables informatiques.

DES ACTIONS ENGAGEES PAR POLE EMPLOI POUR REpondre AUX DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

Face à cette hausse significative du nombre de projets de recrutement, les employeurs anticipent cette année plus de difficultés pour recruter : la part de projets présumés difficiles s'établit à 44,4% en 2018. Cette évolution se vérifie, en particulier, dans la construction et l'industrie, en lien avec la forte croissance des besoins de ces secteurs. L'inadéquation des profils des candidats est le motif le plus souvent évoqué par les employeurs pour expliquer leurs difficultés de recrutement, suivi par le déficit d'image du poste proposé. Dans tous les cas, la formation et le recours à Pôle emploi restent les solutions les plus envisagées pour y répondre.

Afin de répondre à ces difficultés, et pour améliorer l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de recrutement, Pôle emploi multiplie les actions et renforce son offre de services en s'appuyant sur l'expertise de ses conseillers et en mobilisant des outils digitaux :

Retrouvez toute l'actualité
de Pôle emploi sur :

@ pole-emploi.org

Google +

Twitter

¹ CDI ou contrats de six mois ou plus

- Pôle emploi a déployé sur tout le territoire 4300 conseillers dédiés aux entreprises et propose des services toujours plus adaptés à leurs besoins. Ces conseillers proposent une palette de solutions d'accompagnement au recrutement allant de l'aide à la valorisation de l'offre jusqu'à la pré-sélection de candidats ou encore la mise en place de formations préalables à l'embauche permettant d'ajuster les compétences aux attentes de l'entreprise. Ils vont également à la rencontre des employeurs (620 000 profils de demandeurs d'emploi promus et 132 000 visites en entreprises en 2017). Pôle emploi mène actuellement une expérimentation dans 4 régions pour y anticiper les projets de recrutement des TPE. Par ailleurs, des référents en région, en charge d'une veille sur les difficultés de recrutement, ont été nommés pour permettre à Pôle emploi d'agir au plus vite lorsqu'un employeur n'arrive pas à pourvoir une offre.

- Pôle emploi développe une approche par les compétences permettant un rapprochement des offres et des candidats sur la base des compétences attendues d'une part et détenues d'autre part. Les entreprises qui déposent une offre se voient donc suggérer des profils de candidats détenant les compétences attendues, qu'ils aient exercé le métier en question... ou non. Pour les candidats, la mise en œuvre du Conseil en évolution professionnelle au sein des agences et des services digitaux associés (Mon potentiel professionnel) visent à ouvrir le champ des possibles et à accompagner la construction de projets professionnels réalistes et cohérents avec les dynamiques de recrutement sur la zone d'emploi recherchée.

- Pôle emploi accompagne les employeurs en diversifiant le sourcing des candidats avec la Méthode de Recrutement par Simulation (125 000 candidats évalués en 2017) et la mise en place d'outils digitaux innovants comme Maintenant, qui permet de rapprocher employeurs et candidats sans saisie d'offres ni CV.

- Pôle emploi favorise la découverte des entreprises (198 000 immersions professionnelles et 79 000 formations d'adaptation au poste de travail préalables au recrutement en 2017), leur offre la possibilité de créer leur mini-site sur Pôle-emploi.fr et de recruter dans le cadre de salons en ligne, et valorise les métiers, par exemple en s'engageant dans le développement d'outils de réalité virtuelle pour les faire découvrir aux demandeurs d'emploi.

- Pôle emploi se mobilise fortement dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences. Pour identifier les besoins de formations des territoires, Pôle emploi a développé et partagé avec tous les acteurs de la formation un nouvel outil big data, Forma'diag. L'établissement finance ou co-finance (aux côtés des Régions et des OPCA) des formations, dont une partie dédiée au numérique. Une nouvelle prestation, permettant le développement des savoir-être professionnels, bénéficiera à 20 000 personnes dès 2018.

POLE EMPLOI, INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE DES ENTREPRISES

L'enquête révèle également que les entreprises qui souhaitent faire appel à Pôle emploi pour leurs recrutements en 2018 mettent en avant la simplicité et la proximité des services (80,8%), l'importance et le nombre des candidats contactés (75,6%), ou encore la gratuité des services (75,7%).

De plus, 82,2%² des entreprises considèrent que les conseillers référents sont à l'écoute de leurs besoins et 94,9%³ d'entre elles sont satisfaites du délai sous lequel les candidats proposés par Pôle emploi leur sont présentés. Au total, 70,7%⁴ des entreprises sont satisfaites des services de Pôle emploi, soit une augmentation de 5,6 points par rapport à 2014.

Pour retrouver l'intégralité des résultats de cette enquête, bassin d'emploi par bassin d'emploi, créer des graphiques personnalisés ou partager les données : <http://statistiques.pole-emploi.org/bmo>

*Etude > L'enquête Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO) est une enquête réalisée chaque année par Pôle emploi avec le concours du Credoc portant sur 2,3 millions d'établissements. Elle est utilisée comme outil d'aide à la décision par Pôle emploi pour mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutements. 436 600 établissements ont répondu à l'édition 2018, dont 20 000 à une enquête complémentaire plus détaillée. Elle décrit les besoins des entreprises par métier détaillé (200 "familles professionnelles"), par secteur d'activité (24 secteurs de la NAF) et à un niveau géographique fin, le bassin d'emploi (405 bassins).

^{2,3,4} Enquête locale IPSOS cumul 2017